

## Éditorial

Notre journal paraît cinq fois par an et le premier bulletin de chaque année n'est publié qu'en février. C'est donc un peu tard pour les traditionnels vœux de bonne année et de bonne santé. Mais cette circonstance me fournit au moins l'occasion de rebondir sur le thème de la santé. Quand on développe les arguments en faveur de l'usage urbain de la bicyclette (efficace, pas de pollution, pas de bruit, économique...), un argument provoque souvent un sourire condescendant : la santé. Bien souvent, votre interlocuteur vous reprend sur le thème de l'insécurité à vélo. Pourtant, la santé est un argument fondamental en faveur de la bicyclette. Les centaines d'études scientifiques sur ce thème convergent toutes et permettent même de chiffrer le rapport santé/insécurité. Le chiffre retenu et reconnu officiellement pour la France en 2008 (par exemple par la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services du ministère de l'économie) est de 5,6 milliards d'euros. Ce chiffre colossal correspond à l'économie annuelle globale liée aux moindres dépenses de santé des cyclistes. Par extrapolation, une part modale de 15 % en 2020 triplerait les impacts sur la santé et engendrerait une économie de dépenses de 15 milliards d'euros, on n'en demande pas tant ! Ces chiffres ne sont pas faciles à expliquer car ils correspondent à un bilan collectif et évidemment pas à une protection individuelle, mais ils doivent être entendus et retenus.



Vu rue Sainte-Philomène à Bordeaux  
Photo Muriel Sola

### Mercredi 28 mars

- **Manifestation arceaux**

### Dimanche 1<sup>er</sup> avril

- **Bourse aux vélos**

Association Vélo-Cité

16 rue Ausone 33000 Bordeaux • 05 56 81 63 89

<http://velo-cite.org>

courriel : [bordeaux@fubicy.org](mailto:bordeaux@fubicy.org)

Permanence au local

tous les jeudis de 17 h 30 à 19 heures

# Bloc-notes

## ● Mercredi 28 mars

Manifestation arceaux (p. 2)

## ● Dimanche 1<sup>er</sup> avril

Bourse aux vélos (p. 2)

*L'assemblée générale de fin janvier a approuvé le travail réalisé en 2011 et voté les orientations pour 2012 au cours d'une soirée riche en discussions. Comme il est d'usage, le conseil d'administration a été partiellement renouvelé. Lisez en détails l'article consacré à cette soirée en page xxx.*

*À nos pédaliers, avec le souffle et le cœur, pour augmenter la part modale du vélo !*

■ Jean-François Perrin

## La bourse aux vélos de printemps

La nouvelle collection de vélos arrive avec le printemps. Notez dès à présent la date du **dimanche 1<sup>er</sup> avril** (sic), où se tiendra notre prochain dépôt-vente, sur l'esplanade des quais en bas des Quinconces.

Dépôt des vélos entre 9 h 30 et 11 heures, vente entre 11 heures et 16 h 30. Venez trouver vélo à votre pied !

Pour le bon déroulement de cette journée, nous avons besoin de nombreux bénévoles. Installation du lieu, réception des vélos, fiches, mécanique, gardiennage, vente, promotion de notre association, démontage... Il y en a pour tous les goûts et tous les talents. Le repas du midi est offert par Vélo-Cité. Choisissez votre créneau horaire selon vos disponibilités, entre 8 heures et 17 h 30, et contactez Shirley à l'association : animation@velo-cite.org, ou Catherine Joanlanne : 05 56 37 64 36 ou catherine.joanlanne@laposte.net Un grand merci d'avance.

**Bulletin Vélo-Cité Bordeaux**

ISSN : 1954 - 9032

**Mise en page du numéro 112**

Mireille Bousquet-Mélou, Daniel Dandreaux

## Vélo-Cité manifeste pour des arceaux



Forts du succès remporté par notre (menace de) manifestation au magasin Carrefour de la rue de Saget, laquelle manifestation s'est transformée en inauguration d'arceaux, nous récidivons, avec cette fois en ligne de mire le Centre Leclerc du cours St-Louis à Bordeaux.

Notre demande pour un véritable parking à vélos n'y est jusque-là pas prise en compte et pourtant, ici comme ailleurs, de nombreux clients viennent faire leurs courses à vélo. Ils ne disposent que d'accroche-roues placés dans la zone de passage des voitures. Quelques arceaux sous un abri, et tout changerait. Venez le dire ! Nous vous donnons rendez vous devant le magasin, le **mercredi 28 mars à 18 heures**.

## Ce printemps, cet été, soyez à la mode Vélo-Cité !



La nouvelle collection de tee-shirts en couleurs au logo de Vélo-Cité est arrivée (modèles femmes, hommes, enfants). Elle sera disponible lors de la bourse aux vélos du dimanche 1<sup>er</sup> avril. Mais vous pouvez vous procurer votre tee-shirt plus tôt en passant commande par téléphone ou courriel à Vélo-Cité. Retrouvez les modèles et tailles sur notre site internet (rubrique « Qui sommes-nous ? Être au courant de nos activités »).

## Nouvelle année, adhésion renouvelée !

L'adhésion à Vélo-Cité couvre une année civile : il vous en faut donc une toute neuve pour entamer l'année 2012 (laquelle est déjà sérieusement entamée, soit). Ne tardez pas, que nous puissions vous compter dans nos rangs ! Vous aurez alors le plaisir de voir l'étiquette de votre bulletin s'orner d'un discret « AJ » (à jour), plutôt que de l'infamant (mais tout aussi discret) « PAJ ».

Les tarifs figurent en dernière page. Merci beaucoup.

## Tromperie au Haillan

Dans le bulletin de septembre dernier, nous vous entretenions de la construction de ce qui devait être un aménagement en faveur des vélos sur l'avenue de Magudas au Haillan. Las, ce n'était qu'une nouvelle voie verte, que les cyclistes, nombreux sur cette section, devaient partager avec les piétons, dans un site mal éclairé, tout en cédant le passage aux deux entrées privées jalonnant l'itinéraire.

Des contacts avec le maire du Haillan et une réunion sur place nous avaient donné l'assurance d'une modification de l'aménagement qui en ferait une vraie piste cyclable (ce qui n'empêchait pas son emprunt par les piétons) prioritaire sur les automobilistes la traversant, et accessible aux vélos à assistance électrique (VAE). Car il faut savoir que les voies vertes sont réservées aux véhicules non motorisés, ce qui en exclut les VAE, qui sont des cycles à moteur auxiliaire. Les pistes cyclables en revanche sont réservées aux cycles à deux ou trois roues, sans exclure les cycles à moteur.

Sans nouvelles de la mairie et voyant que l'aménagement n'était pas modifié, nous avons repris contact avec la commune pour apprendre que celle-ci avait repris un nouvel arrêté en douce (le précédent classait toute l'avenue en voie verte, y compris la chaussée qu'empruntent les voitures, et devait donc de toutes façons être modifié !), sans nous le communiquer, à une date d'ailleurs inconnue puisqu'ils nous l'ont envoyé sans signature. Cet arrêté maintient le statut de voie verte. Pourquoi se gargariser d'« autoroutes à vélos », lorsque sur des itinéraires principaux, on ne sait que construire des aménagements inefficaces pour des parcours de grande distance ?



■ Hélène

## « De la ville automobile à la ville à vivre »



C'est le titre d'une rencontre qui s'est tenue à Bordeaux en novembre dernier. Elle a rassemblé environ 140 personnes, élus, techniciens et responsables associatifs. Elle était organisée par l'association Rue de l'avenir, en partenariat avec la Fédération des usagers de la bicyclette, le Pôle urbain des mobilités alternatives de Bordeaux (dont fait partie Vélo-Cité) et les Droits du piéton en Gironde, avec le soutien de la Délégation à la sécurité et à la circulation routière, de la Communauté urbaine de Bordeaux (CUB) et de Voirie pour tous.

Le premier jour, 40 participants ont suivi à pied ou à vélo un parcours commenté autour d'aménagements (ou de non-aménagements) intéressants. M. Berthoumieu de la CUB animait la section commune aux piétons et aux cyclistes avant de se consacrer au parcours spécifique piétons. Vélo-Cité animait un parcours pour les cyclistes où il fut question de doubles-sens cyclables, zones de rencontres, couloirs pour bus autorisés aux vélos, bandes cyclables avec ou sans marquage de protection contre les ouvertures de portière, pistes au niveau du trottoir, discontinuités, conceptions complexes de certains carrefours...

La journée d'étude du lendemain était organisée autour de quatre thèmes :

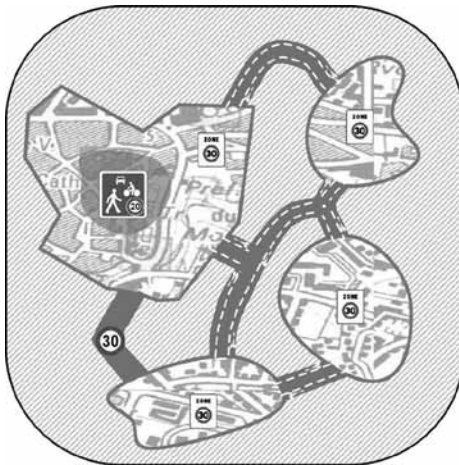
- étalement urbain et déplacements motorisés ;
- reconquête des espaces publics ;
- une ville où la vitesse est maîtrisée ;
- marche, accessibilité et métropole.

Cette journée a permis de découvrir différentes réalisations et initiatives, en France, en Suisse, en Espagne et en Belgique, d'interroger les acteurs locaux sur les

politiques mises en place et d'examiner leur impact sur le plan de la sécurité, de la pratique des modes doux et de la qualité de vie en ville.

On retrouve dans l'intervention de Gilles Blanchard du CETE de l'Ouest (Centre d'études techniques de l'équipement) les idées clés développées lors de cette journée :

- L'erreur, c'est d'adapter la ville à la voiture. Le surdimensionnement des voies de circulation au détriment des autres espaces ne doit plus être toléré.
- L'espace public étant limité, il est de la responsabilité de la collectivité d'en organiser le partage, afin d'établir un meilleur équilibre entre les usages. Il faut destiner la voie publique au public.
- « Il faut reconstruire la ville » : construire un espace civilisé, rendre la ville moins « mortelle » (modération des vitesses), rendre la ville durable.



• Aménager, c'est faire des choix. Il faut affirmer des priorités pour voir se développer d'autres modes de déplacements et permettre à la vie locale de s'exprimer. Il importe donc d'opérer des choix d'aménagement tenant compte prioritairement des personnes à mobilité réduite, des piétons, des cyclistes, des transports collectifs et de la vie économique.

• Une approche globale : développer les zones de modération des vitesses, assurer la continuité et la sécurité des cheminements doux, penser piétons et cyclistes.

• Innover !

■ Jean-François Perrin

## Entretien des aménagements cyclables



Tous les ans à cette saison, c'est la même chose, les pistes cyclables ne sont pas nettoyées, et il

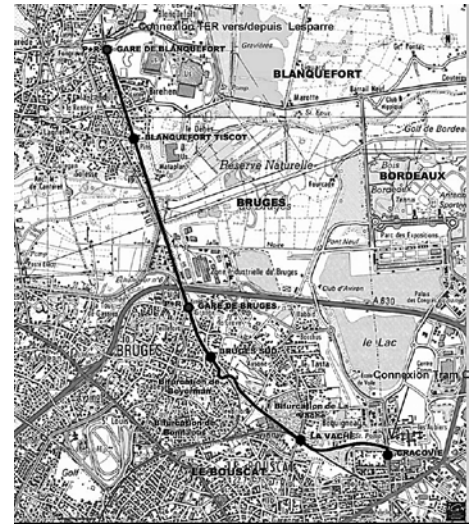
nous faut alerter les services concernés. Pourquoi diable ne pourraient-ils pas anticiper, puisqu'il s'agit d'un problème récurrent et prévisible ?

Exemple sur la piste cyclable Bordeaux-Lacau. Un gros tapis de feuilles et de branches mortes et une piste rendue impraticable et glissante...

Nous demandons à ce qu'il y ait enfin une véritable surveillance du réseau cyclable et l'entretien qui va avec. Imaginez un instant la rocade bordelaise soumise aux mêmes inconvénients ! Inimaginable ! Eh bien, pourquoi serait-ce tolérable pour les cyclistes ?

■ GL

## Le tram-train du Médoc



L'enquête publique relative aux travaux de création de la ligne de tram-train du Médoc (TTM – pour le moment, une ligne de tram qui reliera les environs de la place de Cracovie à Blanquefort) s'est terminée début décembre et Vélo-Cité a évidemment participé à la consultation. Nous déplorons que les déplacements cyclables ne soient absolument pas intégrés au projet et nous avons demandé que celui-ci soit amendé avec la création d'une « autoroute à vélos » entre Blanquefort et Bordeaux dans l'emprise du projet. Voici quelques extraits de notre argumentation et de nos remarques.

[...] C'est par la complémentarité entre transports en commun et pratique de la bicyclette et de la marche à pied que le trafic automobile diminuera, pour une circulation plus fluide avec des trajets agréables et rapides [...]

Le projet TTM présente une excellente occasion pour la création d'une liaison cyclable rapide entre Blanquefort et Bordeaux (partant des allées de Boutaut à Bordeaux et rejoignant la piste de l'avenue du 11-Novembre à Blanquefort, traversant Bruges et à proximité immédiate de la partie nord du Bouscat) [...]

Vélo-Cité rappelle qu'il n'existe actuellement aucun trajet cyclable correct de traversée de Bruges dans le sens Bruges/Bordeaux. Et Bruges est appelée à un fort développement urbain.

Ainsi, et compte-tenu des possibilités techniques réelles et simples et des équipements cyclables existants, Vélo-Cité demande que le projet soit amendé avec la création d'une « autoroute à vélos » entre Blanquefort et Bordeaux dans l'emprise du projet.

Vélo-Cité signale enfin que l'intermodalité tram-train/vélo exige des équipements pour le stationnement des bicyclettes à proximité immédiate des quais [...]

■ JFP

À lire sur la toile : <http://www.lacub.fr/transport-commun/tram-train-du-medoc>



## Vélorution énergie



Gare St-Jean 14 h, les vélorutionnaires se retrouvent. Beaucoup se connaissent, appartenant aux mêmes réseaux associatifs (dont Taca, association co-organisatrice), et tout au plaisir d'œuvrer encore une fois ensemble. La diversité est au rendez-vous dans les modèles de vélo : un tandem avec René et Gérard, trois vélos couchés, le vélo avec remorque et enfants de Nicolas, des enfants à vélo, les sonnettes rigolotes du zoo d'Yves, le triporteur « café ambulante » de Lahlou, des vélos de tête portant chacun deux lettres colorées formant le mot VÉ LO RU TI ON, et puis des mini-éoliennes au guidon, un drapeau Vélorution Climat (déjà rencontré le 24 septembre dernier), un ours blanc, un ours brun et un pingouin... Tous nous rappellent que pour préserver la planète (et l'Homme) il nous faut compter sur des énergies propres, et notamment notre propre énergie pour nous déplacer en ville, ce qui est en plus bénéfique pour notre santé. La Vélorution passe à la Victoire, à Gambetta, puis rejoint aux Quinconces l'association Greenpeace (et sa bannière de transition énergétique) qui met en scène un soleil tournant dont nous formons les rayons. Une nacelle s'élèvera avec des photographes pour immortaliser le mouvement. Puis, l'humidité arrivant, Vélo-Cité offre à tous les participants une boisson chaude préparée et servie par les bons soins de M. Daoud et de son « café ambulante » : un vélo équipé d'une carriole avant, véritable hotte à boissons chaudes (vous pouvez le trouver aux Capucins le week-end et au tram porte de Bourgogne la semaine). La prochaine Vélorution aura lieu vers la fin mars, consultez notre site web !



## Une première soirée Ciné-Vélo réussie

La première soirée Ciné-Vélo organisée par l'UGC et Vélo-Cité pour conjuguer cinéma et vélo s'est déroulée à l'UGC de Bordeaux, le mardi 13 décembre dernier, en partenariat avec le journal *Sud Ouest*.

Elle a débuté par un débat sur le thème : « Peut-on se rendre dans les lieux de culture en déplacement doux au cœur des villes ? ». Pour animer ce débat, nous avons mobilisé des acteurs importants qui soutiennent les déplacements doux. Ils ont été accueillis par deux représentants de Vélo-Cité, Jean-François Perrin et Marie Nancy-Lasserre, à l'origine du projet. Les intervenants, élus et responsables techniques de la Mairie de Bordeaux et de la CUB en charge des déplacements doux et du développement durable, ont répondu aux nombreuses questions et propositions du public, et en ont eux-mêmes lancé à la salle, d'ailleurs comble (plus de 350 personnes), dans une ambiance détendue et conviviale.

Le directeur de Parcube est aussi intervenu concernant le stationnement sécurisé qu'il développe dans sa régie. Pour cette soirée, Parcube avait ouvert gracieusement sa « bicycletterie » de la



place Gambetta et offrait une chasuble réfléchissante à tout cycliste qui y garait son vélo. À la suite de ce débat, le film « Une vie meilleure » de Cédric Kahn, avec Guillaume Canet et Leïla Bekhti, a été projeté en avant-première.

Le tarif de cette séance était très attractif : une place offerte par place achetée, avec prise en compte de toutes les cartes de réduction.

Nous avons ainsi réussi à attirer le grand public à un débat sur le vélo en milieu urbain et nous préparons une deuxième édition pour 2012, le directeur de l'UGC, Pierre Bénard, ayant été conquis par le succès de cette première. Quant à Vélo-Cité, elle était bien dans son rôle de promotion du vélo.

## Enfin des arceaux chez Carrefour Market

Dans le dernier bulletin, nous vous invitons à venir manifester le 14 décembre pour demander des arceaux au directeur du magasin Carrefour Market, rue de Saget à Bordeaux. En effet, malgré nos demandes répétées, les directeurs successifs avaient jusque-là fait la sourde oreille, et les cyclistes devaient se contenter de pauvres accroche-roues.

L'annonce de notre manifestation a sans doute joué un rôle de déclencheur car en quelques semaines, 7 arceaux étaient installés non loin de l'entrée. Comme quoi, tout est possible avec un peu de bonne volonté !

Oubliée la manifestation ! C'est finalement dans une ambiance conviviale et en compagnie d'une représentante de la direction du magasin que nous avons inauguré ce nouveau parking à vélos.



Tout est bien qui finit bien ! Le lendemain, le journal *Sud Ouest* ainsi que *Bordeaux 7* se faisaient l'écho de notre initiative.

Forts de ce succès, nous vous invitons à une autre manifestation du même type – une manifestation qu'on espère voir transformée en inauguration – fin mars (voir détails en page 2).

■ Vélo-Cité

## Au collège à vélo

Collège Henri Brisson de Talence, 8 h 25 : devant la grille du garage à vélos, les collégiens se pressent pour garer leur vélo dans le local abrité et fermé. Plus tard, durant la pause après le déjeuner, Vélo-Cité est là pour leur présenter un diaporama réalisé dans le quartier, portant sur les itinéraires qu'ils empruntent le plus. Il est en effet temps de mettre en valeur les panneaux signalant les doubles sens cyclables, les zones 30, et les bandes cyclables qui se multiplient depuis un an. Certains de ces nouveaux aménagements étant mal connus, tant des automobilistes que des cyclistes, il est nécessaire de les expliquer.

À vrai dire, certains cyclistes du quartier pratiquaient depuis longtemps déjà ces cheminements logiques. La coutume est maintenant

devenue la règle et les panneaux ont été implantés. Les photos montrées aux jeunes suscitent de nombreuses réactions car ils connaissent bien le terrain, et commentent vivement leurs façons de rouler à vélo. Quelques règles de sécurité sont alors à rappeler très sérieusement ! Une intervention aussi sur l'importance d'éclairer son vélo en ces périodes hivernales, et de bien vérifier l'état des freins et des pneus. Apprendre jeune les bons réflexes est un gage de bonne conduite à vie. Des dépliants d'informations sur les bonnes pratiques du vélo en ville sont enfin distribués, en espérant que les parents y jetteront un œil attentif.

■ CJ

## Cyclistes, brillez !

La nuit tombe sur la place Pey-Berland. Notre stand est installé : parasol de marché, banderole Vélo-Cité, table illuminée d'éclairages vélo clignotants, de bons conseils en dépliants, et de militants prêts à l'action. La « Louison Bobine » est aussi de sortie : invention lumineuse de l'association Récup'R, qui produit de l'énergie grâce à un pédalage régulier. Nous y avons branché des guirlandes de Noël qui scintillaient joliment et attiraient l'œil et le passant. Plusieurs d'entre eux se sont pris au jeu, et par leur propre énergie (dans tous les sens du terme), ont participé à notre visibilité. Nous avons hélé les cyclistes sans lumière pour les alerter des dangers de cette situation. Chacun d'eux est reparti, au moins, avec une pince à vélo réfléchissante.



■ C

## Les lumières de la ville

Ce soir-là, nous avons un son et lumière inattendu pour notre rendez-vous des lumières de la ville, devant le Grand Théâtre de Bordeaux : pas moins de deux concerts à quelques encablures de notre point de départ ! Le groupe de cyclistes prit rapidement de l'ampleur et Yves Simone, notre fidèle accompagnateur, nous rejoignit. Nous étions entourés de nombreux passants, puisque notre balade avait lieu cette année un samedi. Les premiers mètres sur les allées de Tourny furent d'ailleurs un peu poussifs ! Mais un peu plus loin, le peloton put adopter une allure tranquille, les yeux levés vers les éclairages des arbres et des rues, avec un parcours ponctué de pauses culturelles. Plaisir de se retrouver en fin de circuit autour du vin chaud de Françoise et d'un petit buffet, un moment d'échanges chaleureux, à la rencontre notamment de futurs adhérents.



■ Catherine Joanlanne

## Mais que fait le CA ?

### Novembre

- 03 Réunion de préparation de la journée d'études « Ville à vivre » (page 3)
- 07 Réunion sur notre convention avec la CUB
- 07 Participation à l'enquête publique sur le tram-train du Médoc (page 8)
- 08 Conseil d'administration
- 14 Réponse aux questions d'une entreprise informatique sur un « projet interactif d'annotation de cyclabilité » de la voirie
- 14 Conseil d'administration de la MNE (Maison de la nature et de l'environnement)
- 16 Visite de terrain, en ouverture de la journée « Ville à vivre »
- 17 Journée d'études « Ville à vivre »
- 18 Sortie de terrain avec des élus et des représentants des services techniques de Bruges
- 19 Stand à Eysines
- 21 Réunion avec Parcub
- 21 Réunion sur le PLU3.1 avec Michel Olivier, élu CUB
- 22 Sensibilisation au Diplôme du cycliste citoyen au collège Henri-Brisson à Talence (page 4)
- 24 Opération « Cyclistes, brillez ! » (page 5)
- 28 Réunion « Mission Vélo-SNCF » à Paris
- 28 Participation à la concertation sur l'aménagement de la rue Traversanne à Bordeaux

### Décembre

- 02 Réunion de concertation Euratlantique (page 7)
- 05 Préparation de la Vélorution (page 4)
- 05 Réunion sur le recensement des arceaux
- 06 Réunion avec les services techniques de Bordeaux
- 06 Conseil d'administration
- 08 Réunion sur la programmation des activités de la Maison écocitoyenne de Bordeaux
- 10 Les lumières de la ville
- 12 Sortie de terrain dans le cadre de l'opération campus (état des lieux des itinéraires à vélo vers le campus de Talence/Pessac/Gradignan)
- 12 Réunion du groupe local de Mérignac
- 13 Soirée Ciné-vélo (page 4)
- 14 Inauguration des arceaux du supermarché Carrefour rue de Saget (page 4)
- 14 Rencontre à la mairie de Mérignac
- 14 Rencontre avec des étudiants de l'IUT Bx1 pour préparer une journée sur la sécurité à vélo
- 15 Réunion à la CUB dans le cadre du plan vélo
- 15 Rencontre avec Sud Ouest au sujet du stationnement des vélos dans Bordeaux
- 19 Rencontre avec Logévie (logement social) sur le stationnement vélo résidentiel

### Janvier

- 05 Conseil d'administration
- 09 Réunion avec les réalisateurs du futur film de Vélo-Cité
- 11 Réunion à la mairie de Talence : bilan des aménagements récents
- 17 Conseil d'administration de la MNE
- 19 Réunion avec la direction générale de l'aménagement de Bordeaux concernant un projet de réaménagement du quartier du Grand-Parc
- 20 Assemblée générale annuelle
- 20 Réunion à la CUB avec M. Berthoumieu
- 20 Réunion avec les réalisateurs du futur film de Vélo-Cité
- 21 Vélorution
- 26 Grenelle des mobilités
- 27 Repas avec les facteurs de Vélo-Cité
- 30 Réunion de préparation pour l'édition 2012 d'« Ouvrez la voix »

### Février

- 04 Réunion régionale AF3V sur les véloroutes et les voies vertes en Aquitaine
- 07 Conseil d'administration

# Assemblée générale

Plus de cinquante adhérents ont assisté à l'assemblée générale qui s'est tenue pour la première fois dans l'ambiance chaleureuse de la maison éco-citoyenne à Bordeaux

## Un bilan très positif

Tous les participants avaient potassé le rapport d'activité paru dans le dernier bulletin, et le président Jean-François Perrin s'est contenté d'une présentation rapide de l'activité de notre association afin de laisser plus longuement la parole aux adhérents.

Il a donc brièvement décrit les axes principaux de notre travail : aménagements, stationnement, animation, communication, relations avec les adhérents (dont le bulletin), gestion et trésorerie.

Côté aménagements, Vélo-Cité se félicite notamment du travail amorcé dans les communes du Bouscat, d'Eysines et de Bruges. Par ailleurs, malgré quelques difficultés liées à la réorganisation de la CUB, Vélo-Cité a pu défendre les intérêts des cyclistes dans de nombreux projets d'aménagement communautaires, dont le tram D, le plan Campus qui permet d'espérer de bons aménagements sur le campus et, espérons-le, les voies qui y mènent, le PLU 3.1 et ses volets déplacement et stationnement, le plan vélo de la CUB, Bordeaux Métropole...

La vélo-école reste un programme passionnant et gratifiant même s'il y a eu des difficultés liées à certains désistements. En revanche, les stages de remise en selle n'a pas encore le succès escompté. À noter le débat au sein de la FUB sur la professionnalisation des animateurs de vélo-école : Vélo-Cité est contre car la formation demanderait une disponibilité importante et serait coûteuse pour les associations.

Nos travaux concernant le stationnement progressent, qu'il s'agisse du stationnement public (demande de nouveaux arceaux, recensement), commercial (actions réussies auprès de supermarchés – à renouveler), sur les lieux de travail (CHU), dans le privé (bailleurs sociaux) et pour l'avenir (PLU).

À la suite de cette présentation, courte mais nourrie, le rapport d'activités et le rapport moral sont votés à l'unanimité moins une abstention.

## Le rapport financier

Sujet difficile mais ô combien important, il est présenté par William Bouramoul qui succède à Robert Guélin. Ce dernier est vivement remercié pour son action. William précise que la comptabilité et la paye sont prises en charge par deux associations. Mme Elisabeth Roubineau, contrôleur aux comptes, qui a pris connaissance de l'organisation des comptes lors d'un premier contact, viendra faire un sondage tous les trois mois.

Un adhérent s'interroge sur la bourse aux vélos : risque-t-elle d'être considérée comme une activité commerciale ? Didier Fenéron répond qu'il s'était renseigné auprès des services des impôts et que c'est sans problème à condition de se limiter à deux éditions par an et de gagner moins d'un certain montant.

La valorisation du bénévolat est demandée par

les subventionneurs ; elle est basée sur le barème de la FUB (environ 10 € de l'heure).

Le rapport financier est voté à l'unanimité.

## Projets pour 2012 et débat

Le président présente le rapport d'orientation proposé à l'assemblée par le CA pour en débattre et le compléter. Les adhérents sont invités à s'exprimer sur ces orientations et à proposer éventuellement d'autres pistes de travail.

Ils signalent des difficultés pour les transports vélo+train. Les interlocuteurs sont le Conseil régional pour le TER, la SNCF pour les autres trains. Jean-François évoque une discussion avec un bureau d'études mandaté par la SNCF pour le TGV : il n'est hélas pas certain qu'il en ressorte quelque chose. Il serait intéressant également d'obtenir des porte-vélos sur les autocars comme cela existe vers Grenoble.

L'entretien des pistes par le Conseil général n'est pas un sujet que peut traiter Vélo-Cité car il s'agit d'aménagements interurbains. L'AF3V, avec laquelle Vélo-Cité est en relation, est davantage compétente. Au-delà de l'entretien des pistes, l'entretien des rues devient un problème général, certaines chaussées dans Bordeaux même sont en mauvais état.

Le stationnement sur les aménagements cyclables reste un problème central. Une adhérente a proposé des lettres-type. Elles pourraient être envoyées par les adhérents à la police et aux mairies. En revanche, les appels à mobilisation pour des actions de sensibilisation ou revendicatives ne peuvent pas être multipliés : peu d'adhérents se déplacent, et il ne faut pas faire un gros raté devant la presse.

L'adhésion de nouveaux adhérents étant trop rare, il est proposé de faire une permanence mobile à l'extérieur, une fois par mois. Il serait également intéressant de s'associer à l'accueil des nouveaux arrivants qu'organisent souvent les communes et de proposer une promenade à vélo.

Les étudiants sont un public à viser pour la promotion du vélo. C'est assez difficile car ils changent souvent de lieu d'études. Jasmine, qui est candidate au CA, propose de prendre en charge ce projet.

De nombreuses autres interventions concernent les aménagements, les ralentisseurs qui freinent les voitures mais gênent aussi les cyclistes quand ils ne peuvent les contourner (à voir avec la CUB selon les cas signalés par les adhérents), les couloirs vélo-bus qui sont très appréciés et qu'on rêverait de voir sur les boulevards avec une seule voie pour les voitures (en priorité à la barrière Saint-Genès, très dangereuse avec ses deux fausses voies et aucune bande cyclable), les giratoires, les pistes bidirectionnelles qui ne cessent de changer de côté, le pont de Pierre (penser à effacer le logo mis par Vélo-Cité !).

Les adhérents continuent de regretter l'absence

de communication sur les nouvelles règles du code de la route, les doubles-sens cyclables, les zones de rencontre. Les informations données par la presse sont souvent approximatives.

À la suite du débat, les actions retenues sont :

- une action spécifique en direction des étudiants ;
- des campagnes d'information sans se limiter aux scolaires, notamment par les permanences de rue ;
- le contact avec les municipalités (y compris accueil des nouveaux habitants) ;
- la promotion du concept « ville à 30 » en association avec le PUMA.

Le programme est approuvé à l'unanimité.

## Le débat s'efface ensuite devant le renouvellement d'une partie du conseil d'administration.

Le CA a fonctionné cette année avec 14 membres, puis 13, suite au décès de Nicolas Houdré, à qui l'assemblée rend hommage. Sept membres sont sortants (Robert Guélin, Marie Nancy-Lasserre, Ghislain Landreau, Danielle Cassagne, Catherine Joanlanne, Mireille Bousquet-Mélou, Rozenn Bauer-Lavolley). Parmi eux, quatre se représentent (DC, CJ, MBM, RBL). Quatre autres adhérents présentent leur candidature : Emmanuelle Bayer (jeune militante, qui n'a pas pu être présente ce soir-là), Jasmine Thomas (adhérente de Pessac, participant notamment au conseil du développement durable de la CUB), Georges Chounet (adhérent de longue date, désormais à la retraite et souhaitant consacrer plus de temps à Vélo-Cité, qui a travaillé notamment pour le vélo au Bouscat), Yves Bonnenfant (il a fait déjà partie du CA dont il fut président, et travaille au Conseil régional sur les plans de déplacement).

Tous sont élus à l'unanimité.

L'assemblée termine la soirée autour d'un pot convivial.

■ Danielle Cassagne

## Le nouveau CA

Rozenn Bauer-Lavolley  
Emmanuelle Bayer  
Yves Bonnenfant  
William Bouramoul  
Mireille Bousquet-Mélou  
Danielle Cassagne  
Georges Chounet  
Max Clogenson  
Alain Guérineaud  
Catherine Joanlanne  
Éric Leroy  
Jean-François Perrin  
Patrick Roulleau  
Jasmine Thomas

## Rue Georges-Bonnac, côté ouest et côté est **Projet Euratlantique**



Côté est, les piétons et les cyclistes ne se lassent pas de l'aménagement réalisé entre la rue du Château-d'Eau et la place Gambetta : une partie en zone de rencontre, une partie en aire piétonne. Bravo aux concepteurs ! L'existence de ce passage invite, lorsqu'on vient du nord-ouest de Bordeaux et qu'on souhaite rejoindre Gambetta, à prendre la rue de l'Abbé-de-l'Épée et à passer par la rue Bonnac. Vélo-Cité est cependant intervenue pour signaler que le débouché des vélos sur la place Gambetta est difficile (voir photo) : soit on va jusqu'au bout de la rue Bonnac, mais, en arrivant sur la place Gambetta, on se retrouve sur la file de droite qui s'engouffre illico dans la rue Nancel-Pénard (une ligne continue nous sépare de la file de gauche qui, elle, tourne autour de la place). Soit on monte sur le trottoir de droite avant d'arriver au bout de la rue Bonnac, entre piétons, barrières

et potelets, et on rejoint l'itinéraire vélo qui traverse la rue Nancel-Pénard le long du passage piéton. C'est sans doute ce qui est prévu, mais rien ne l'indique, et ça n'est pas très intuitif. On espère une intervention rapide.

Côté ouest, c'est-à-dire vers la barrière d'Ares, un projet que nous soutenons depuis plusieurs années semble enfin se préciser : un couloir pour bus autorisé aux cyclistes irait de la barrière d'Ares à la rue Brizard ; en sens inverse, ce serait une piste cyclable. Bravo !

Aurait-on enfin un axe cyclable continu Ares/Gambetta ? Eh non, patatras, discontinuité majeure, le drame quotidien du cycliste : un gros point noir subsiste, la portion étroite à sens unique entre les rues Brizard et Chauffour le long de la place du 11-Novembre. Vélo-Cité a donc demandé une étude d'aménagement en double-sens cyclable. C'est tout à fait possible en sacrifiant quelques places de stationnement. Nous en avons aussi profité pour demander la mise en double-sens cyclable de la rue Brizard qui dessert l'union St-Bruno.

Et puisque nous parlons de Bordeaux, sachez, cher lecteur, que nous avons manifesté une fois de plus notre soutien au projet d'aménagement de la rue des Treuils et des rues connexes. Allez Bordeaux, faut le faire !

■ Jean-François Perrin

■ Vélo-Cité

Bordeaux Euratlantique est un projet d'aménagement d'un territoire très vaste englobant la gare St-Jean, une partie de Bègles, de Bordeaux et de Floirac. Vélo-Cité participe à de nombreuses rencontres sur ce projet, mais la concertation nous paraît symbolique.

Nous avons écrit à Philippe Courtois, directeur de l'établissement public d'aménagement Bordeaux Euratlantique, avec copie à MM. Feltesse et Juppé. Nous demandons qu'une véritable concertation soit mise en place, et non pas qu'on nous annonce ce qui a été décidé. Nous avons aussi remis un dossier sur les aménagements cyclables à prévoir dans ce futur quartier d'affaires et d'habitation. Cela inclut de véritables pistes cyclables et non pas des zones partagées avec les piétons (comme annoncé dans la présentation publique), des connexions cyclables avec les quartiers et communes environnantes, l'aménagement de la traversée des voies ferrées, la généralisation du double sens cyclable, des parkings à vélos devant les lieux de travail et du stationnement vélo résidentiel de qualité, des services pour les cyclistes, une véritable vélo-station de grande capacité à la gare, etc.

Si vous souhaitez voir ce dossier, contactez nous.

<http://www.bordeaux-euratlantique.fr/>

## Rencontre avec Parcube

Le 21 novembre dernier, nous avons rencontré les responsables de la régie des parkings Parcube. Voici le détail des demandes dont nous leur avons fait part.

### Parking Victoire

Prévoir une signalisation efficace du parking à vélos car ce dernier demeure mal connu. L'information pourrait se faire sur les portes de l'ascenseur ainsi que sur le sol de la place de la Victoire. Il serait également utile de faire passer l'info dans les boîtes aux lettres des riverains.

### Gare St-Jean

Vélo-Cité demande qu'une réflexion soit menée entre Parcube, la ville de Bordeaux, la CUB, la région et la SNCF pour la création d'une véritable vélo-station à la gare. À Strasbourg, le parking auto de 120 places qui était sous la gare a été transformé en parking à vélos de 850 places ! Aujourd'hui la gare de Strasbourg offre près de 2 000 places pour les vélos et il est acquis que les capacités vont encore augmenter. À Lille, on compte 600 places, et la volonté de faire aussi bien que Strasbourg. À Nantes, un parking vélo de 1 000 places est prévu. Bordeaux est à la traîne et fait pâle figure avec ses 250 places aux conditions d'accès complexes et peu attractives. Le parking de la gare est essentiel à l'équilibre financier de Parcube et c'est pourquoi il faudra des décisions politiques pour offrir aux cyclistes la vélo-station qu'ils attendent.

### Vélos ventouses

Eh oui, il y en a aussi ! Mais les vélos abandonnés dans les parcs ne doivent pas être détruits. Nous souhaiterions qu'un partenariat permette à des associations de les récupérer de façon légale, après marquage par un Bicycode. Le plan cyclable communautaire prévoit ce type de dispositif.

### Abonnement

Le système actuel nous paraît plutôt satisfaisant, mais un système de « pass » combinant un abonnement TBC et le stationnement des vélos en plusieurs sites (parcs relais, parkings Parcube et parking de la gare) serait le bienvenu.

### Arceaux protège-selle

Nous souhaitons la suppression de ces arceaux installés au parking Front du Médoc. Cet équipement compliqué n'offre qu'une place de stationnement là où l'arceau standard en offre deux.

### Parkings à vélos / ligne D du tram

Des espaces sont prévus dans les trois parkings que va réaliser Parcube. Nous discutons des détails de la localisation, des accès et de la capacité de ces espaces.

### Services

Mise en place de stations de gonflage dans les parkings à vélos. Prévoir un système robuste mais simple (sans compresseur), comme ceux que l'on

trouve à Londres ou Copenhague (photo).

Nous suggérons la mise en place de panneaux géants avec plan du réseau cyclable et des informations spécifiques comme par exemple le marquage des vélos, le double sens cyclable, le tourne-à-droite au feu rouge, etc.

### Site internet Parcube

Il y manque l'information sur les espaces vélos de la Victoire et de Pessac. De plus, lorsque l'on clique sur l'espace vélo Gambetta, on est renvoyé vers le parking auto de la rue Michelet où il n'y a pas de parking à vélos.



■ Jean-François Perrin

## Des voies vertes à Blanquefort

Au réseau existant de pistes et bandes cyclables (environ 20 km) s'ajoutent depuis décembre 2011 une douzaine de kilomètres de voies vertes. Ces nouvelles voies sont de deux types. Certaines sont d'anciens chemins ruraux débroussaillés, aplanis et balisés (avenue de Breillan, Saint-Ahon-Avenue du 11-Novembre), d'une largeur de 3 m environ, qui relie agréablement les quartiers dans de bonnes conditions de sécurité, notamment pour les jeunes. D'autres sont neuves (avenue du 8-Mai, près de l'école Saturne, rue Jean-Duvert-zone de l'Écoparc). Elles ressemblent à s'y méprendre à des pistes cyclables bi-directionnelles, à ceci près qu'elles sont accessibles aux piétons. Il y a là un mélange des genres qui complique les relations entre usagers, le meilleur exemple étant celui de la voie qui longe le parc de Majolan, qui change de statut (piste cyclable/voie verte) quand on traverse la frontière entre Blanquefort et Eysines ! Vélo-Cité n'est pas favorable – sauf contraintes impérieuses – à la multiplication de ces espaces mixtes.

Une carte des aménagements cyclables figure dans un nouveau dépliant municipal intitulé « Espaces verts de proximité » et offre un outil commode aux usagers.

Ces réalisations devraient s'enrichir prochainement d'autres voies cyclables prévues dans le plan de déplacement municipal, avec notamment la continuation de la piste cyclable de l'avenue du 11-Novembre reliant le MacDo au rond-point du Lidl.

Puissent ces réalisations inciter davantage les blanquefortais (et les autres) à utiliser sans modération la bicyclette !

■ à Paul Commet  
(correspondant local Blanquefort)



## Une politique vélo de REV...

Une séance de présentation et de concertation autour du plan d'action de la politique vélo de la CUB (ouf) s'est tenue le 15 décembre. Elle réunissait des élus, des techniciens (CUB et municipalités) et des représentants associatifs. Quelques jours auparavant, le cabinet Erea (choisi par la CUB pour la grande étude globale concernant la place du vélo et la politique cyclable) nous avait transmis ses observations et conclusions provisoires sur le thème « Définition de la politique vélo. Plan d'action ». Vélo-Cité comptait au moins un représentant dans chacun des ateliers de travail : aménagement de voirie, stationnement, communication...

Dans l'atelier « aménagement de voirie », s'il y a eu consensus sur l'acronyme REV pour « réseau

express vélo », le consensus sur la nécessité d'un tel réseau n'était pas évident et l'accord sur le choix des itinéraires encore moins. Vélo-Cité soutient la position suivante :

- un réseau express vélo est nécessaire ;
- il existe déjà des aménagements conséquents et un plan de lutte contre les discontinuités sur de nombreux axes structurants. C'est à partir de cet existant que doivent être imaginés, un à un, les itinéraires du futur REV. C'est cette méthode pragmatique qui permettra le choix des réalisations rapides et efficaces.

Vélo-Cité est prête à participer au choix des premières réalisations du REV.

■ JFP

## Opération Campus

L'opération Campus, très important programme immobilier et d'aménagement qui concerne les quatre sites universitaires de la CUB, à savoir Talence/Pessac/Gradignan, Carreire, Victoire et Bastide, ne doit pas rater son volet cyclable. Vélo-Cité s'y emploie. Suite à notre rencontre du 13 octobre, nous avons fait parvenir deux dossiers à M. Goze, directeur de projet et M. Guillaume, chargé du développement durable, ainsi qu'à divers élus de la CUB.

Le premier dossier traite du stationnement des vélos. Il se présente sous la forme d'un gros cahier technique recensant les différents aménagements de qualité, mais aussi les mauvais pratiques. Il se veut exhaustif. Il est illustré de nombreuses photographies. Il s'agit d'éviter absolument les « solutions » inadaptées, peu pratiques et mal sécurisées, qu'on ne connaît que trop bien. Ce dossier a été reçu très favorablement.

Le deuxième dossier concerne les trajets à vélo vers et depuis les deux sites de Carreire et Talence/Pessac/Gradignan (TPG). Nous avons documenté et commenté, après des visites minutieuses sur le terrain, rue par rue, carrefour par carrefour, différents itinéraires : Bordeaux-nord-CUB-nord/TPG, Victoire/TPG, Bordeaux-sud/TPG, Bordeaux-centre/Carreire... Nous avons décrit dans le détail les meilleurs (ou les moins mauvais) des itinéraires actuels. Le document montre que la situation n'est globalement pas bonne et appelle de façon évidente certains remèdes, parfois très simples, parfois plus ambitieux. Nous voulons que ce document soit une base de travail pour décider des travaux à faire en vue d'encourager étudiants et personnels à prendre le vélo. On ne peut pas se passer d'accès cyclables de qualité aux sites universitaires. Nous y travaillerons, avec un esprit constructif et beaucoup de détermination.

■ Jean-François Perrin



*Stationnement des vélos sur le site de Carreire. Des accroche-roue évidemment. Les cyclistes cherchent tant bien que mal à y attacher leur cadre ou vont ailleurs à la recherche de barrières accueillantes.*



*La piste qui conduit au campus TPG depuis la Béchade, Tauzin et les vignes. Une très belle réalisation qui ne doit pas masquer la très mauvaise cyclabilité vers TPG.*



## Bruges

### Réaménagement des pistes cyclables à Bruges

Depuis une quinzaine d'années, une piste cyclable à double sens traverse Bruges suivant un axe Nord-Sud. Elle suit l'avenue de l'Europe puis l'avenue du Général-De-Gaulle et permet de rejoindre Eyzines par la piste cyclable Bordeaux-Lacanau, ou encore Blanquefort en longeant l'avenue des Quatre-Ponts. Si les cyclistes y roulent en toute sécurité et tranquillité, certains aménagements reflètent l'âge de ces équipements. Par exemple, les traversées de rues sont systématiquement équipées de panneaux « cédez le passage » (photo).

La mairie de Bruges a décidé de remettre ces pistes à niveau. Pour cela, elle a fait notamment appel à l'expertise de Vélo-Cité. Une sortie sur le terrain, réunissant élus de Bruges, responsables techniques et représentants de Vélo-Cité, a donc été organisée un vendredi de novembre. La date avait été bien choisie, et il y avait du soleil cet après-midi là. Les différents points où une mise aux normes est possible ont été identifiés. Un exemple : puisqu'une piste cyclable bénéficie des mêmes priorités que la voie qu'elle longe, dans les carrefours où cela est réalisable sans risque, la continuité de la piste sera marquée par une peinture verte au sol et le panneau « cédez le passage » sera supprimé. Les travaux devraient être réalisés dans le courant de l'année par les services de la CUB. La visite a été suivie d'une réunion où les projets d'aménagement de voies cyclables dans l'extension de la ZAC du Tasta, en particulier autour du collège en construction, ont été présentés.

### Attention aux arceaux

Petit avis pour ceux qui se baladeraient à Bruges et souhaiteraient faire une pause à la mairie : les

arceaux à vélos ont été placés sous des barres en alu qui ornent la façade du bâtiment et dont les bords vifs arrivent juste à hauteur du crâne d'un cycliste de taille moyenne !



■ Georges Chounet

### Des cordonniers encore bien mal chaussés

À Bruges, la CUB vient de construire un nouveau centre d'exploitation. On a pensé à y mettre un garage à vélos couvert. Bravo. Mais que trouve-t-on dessous ? Des accroche-roues au ras du sol ! On croyait que la CUB avait définitivement adopté les arceaux qui, comme chacun sait, sont le meilleur système de stationnement des vélos. Explication d'une personne qui connaît le dossier : ce n'est pas une conception CUB mais celle d'un architecte. Ah... le jour où cet architecte demandera l'avis des usagers est encore loin, et voilà encore un ratage.

■ Michel Baillard

## Gradignan



### Aménagements cyclables sur l'échangeur 16 de la rocade

Les travaux sur l'échangeur 16 de la rocade, qui viennent de s'achever, marquent la fin d'un important point noir pour les vélos sur l'axe très emprunté de l'ancienne RN 10, entre Talence et Gradignan. La sécurité des vélos est notablement améliorée grâce à la création de pistes cyclables aux abords de l'ouvrage, puis de bandes cyclables bien identifiées sur l'ouvrage lui-même, séparées des voies de circula-

tion automobile par des traits continus et des bordures en béton. Les intersections avec les bretelles d'entrée sur la rocade restent toutefois des points délicats.

Après la création de la passerelle de Bénédictes-Thouars il y a quelques années, et l'aménagement de l'échangeur 17 l'an passé, les liaisons cyclables entre Talence et Gradignan sont maintenant continues et sécurisées.

### Itinéraire malin pour accéder au lycée des Graves

La commune de Gradignan vient de créer un parcours cyclable entre le quartier de Catoy, au sud de la commune en limite de Léognan, et le lycée des Graves, à travers des petits espaces naturels résiduels longeant un affluent de l'Eau Bourde. Il permet, notamment pour les lycéens, de se rendre à leur établissement par un parcours agréable, loin du flot de circulation automobile.

■ Philippe Ménard

## Bègles

### Une passerelle élargie

Oyez, oyez, cyclistes béglais, l'an 2012 a bien commencé, un petit rien est réalisé qui votre quotidien peut changer ! Vous qui passiez en râlant sur la passerelle du 19 mars, redoutant qu'à vos coups de pédales l'étréoussesse des voies soit fatale, sachez que dorénavant... une barrière a été sciée, l'espace se trouve ainsi amplifié et vous permet de pédaler sans danger !

Votre droite vous devrez garder pour le vélo en sens inverse éviter !

Manque encore un p'tit coup de balai, un peu de peinture pour enjoliver, et une signalisation adaptée pour faire de ce pont sur voie ferrée un axe malin du pédalage urbain.



Avant



Après

■ Maryse Garin et Caroline Rumeau  
relais local Bègles

### ... et la fin de l'escalier pour vélos



Une piste cyclable qui termine sa course par un escalier ! Voilà ce que nous découvrons il y a quelques temps derrière le centre commercial des rives d'Arcins à Bègles. Nous avons fait part de notre mécontentement, bien compréhensible, et l'erreur vient d'être réparée. La sortie de piste est désormais à pente douce et l'aménagement cyclable est prolongé jusqu'au giratoire rue Denis-Papin (Darty).

C'est une petite avancée qu'il faut saluer mais il reste encore beaucoup à faire pour voir disparaître les discontinuités cyclables qui subsistent entre cette zone et Villenave d'Ornon (chemin de Courréjean et domaine de la Geneste) ainsi que vers le nouveau centre commercial rue des Frères Lumières.

■ Ghislain Landreau

## Mérignac

À Mérignac, il n'y a pas que des avions et une rocade surchargée...  
Il y a aussi des cyclistes. Nous avons donc rencontré les services techniques de la ville le 14 décembre. Petit tour d'horizon

La résorption des discontinuités cyclables est une priorité dans les travaux prévus en 2012. Les gros projets sont les suivants : la réfection complète de l'avenue de la Forêt, de l'avenue de Magudas à la rue Lionel-Terray, le traitement des avenues de la Marne et d'Arès au départ de la place Mondésir (où rien n'est malheureusement prévu), et bien sûr les travaux d'extension du réseau de tramway avec le passage sur la rocade à l'échangeur 9. Des cheminements cyclistes sont prévus mais avec de nombreuses traversées de voies, ce qui nous préoccupe car on risque d'y perdre souvent la priorité. On attend de voir les plans définitifs, peut-être aurons-nous une bonne surprise. Nous avons abordé le sujet du pont sur la rocade de l'avenue du Chut : il est étroit et les cyclistes se font frôler par les véhicules, et on peut s'attendre

à ce qu'une partie du trafic s'oriente vers cet ouvrage pendant (et après) les travaux du tram. Il faudrait envisager une solution de sécurisation sur ce pont.

Autre sujet important, les quartiers « apaisés » : des périmètres dans lesquels la vitesse est limitée à 30 km/h. Le quartier d'Arlac a été traité en 2011, ainsi que le secteur du Parc du château. En 2012 ce devrait être le tour de Capeyron et Chemin-Long. Puis, en 2013, Bourran et La Glacière. Enfin, nous nous réjouissons de voir apparaître régulièrement de nouvelles bandes ou pistes cyclables. Reste à encourager nos concitoyens à les utiliser...

■ Alain Guérineaud

## Impasses et autres culs-de-sacs



Lors de notre rencontre avec les services techniques de Mérignac nous avons parlé de plusieurs impasses qui, en réalité, sont tout à fait perméables aux cyclistes. Certaines sont même des itinéraires d'accès aux pistes cyclables ! Bien sûr

que ce sont des impasses... mais pour les motorisés seulement ! Seulement, les néo-cyclistes ou les « étrangers » au quartier n'osent pas s'y aventurer alors qu'ils découvriraient ainsi de nouveaux itinéraires plus courts et plus calmes.

Nous recensons actuellement ces fausses impasses et nous fournirons la liste à la mairie (et à la CUB sans doute) pour qu'une information claire encourage piétons et cyclistes à utiliser ces itinéraires « malins ».

Il ne s'agit pas là d'une particularité mérignacaise : cela existe dans toutes les communes de la CUB et d'ailleurs. Donc chaque adhérent ou groupe d'adhérents peut partir à la recherche des « voies sans issue » qui n'en sont pas et les communiquer à Vélo-Cité.

Bonne chasse !

■ AG

## Non à l'isolement du quartier de Beutre !

Géographiquement excentré, le quartier de Beutre doit être relié à Chemin-Long par une passerelle cyclable. Mais nous avons appris que cette passerelle proche de l'échangeur 12 pourrait être remise en cause par souci d'économie. Nous avons immédiatement réagi et envoyé un courrier au Président de la CUB et au Maire de Mérignac pour souligner que la suppression de ce projet serait en totale contradiction avec la politique affichée de la CUB en matière de déplacements.

Nous avons par ailleurs noté que l'aménagement cyclable de l'avenue Jean-Monnet est prévu pour

2012, celui de l'avenue de l'Europe pour 2013. Or ces voies sont les accès à la future passerelle ! La CUB envisagerait-elle de créer un nouveau type de voie : la piste cyclable en cul-de-sac ?

■ AG

## J'ai vu des cyclistes au Cap-Vert !

L'autre jour, alors que je rentrais chez moi (à vélo bien sûr) j'ai croisé un voisin qui s'est enquis de savoir si mon dernier voyage s'était bien passé.

— Tout à fait bien, lui répondis-je. Nous avons beaucoup marché mais nous étions partis pour cela.

— Alors, pas de vélo ? Ironisa-t-il.

— Pour moi, non. Mais savez-vous que j'ai vu des cyclistes au Cap-Vert ?

— Ah ! Ah ! S'esclaffa-t-il. Pourquoi pas des vélos au Mozambique ou au Népal ! Ce malheureux objet, incapable de pétarader comme il se doit, aurait la prétention de se répandre sur toute la planète ? Cher ami, votre amour immodéré pour ce moyen de déplacement vous égare !

— Mais... balbutiai-je, je vous assure, j'ai vu des cyclistes, et même... des cyclistes urbains.

— Vous avez bu trop de grogue (1), me rétorqua-t-il. Ou alors ces peuplades exotiques n'ont pas encore compris l'intérêt du moteur à explosion. Ils ont sans doute encore bien des progrès à faire...

— Mais pas du tout !, m'énervai-je. Il y a aussi beaucoup de 4x4, ce qui, au passage, se justifie bien plus que chez nous compte tenu du relief et des difficultés d'accès à certains villages. Mais, tenez, nous n'allons pas polémiquer plus longtemps, j'ai là quelques photos...



Après un rapide coup d'œil, sans commentaire, mon interlocuteur s'en est allé. Je ne l'ai pas revu depuis.

Pourtant je ne les ai pas rêvés ces cyclistes... même qu'ils ont du mal à garer leurs vélos !

■ Marc Aupolaud

(1) Le grogue est le punch local.

# Foin des faux derches du doux !

L'appel du 18 juin, tu connais ? Tu dois ! 1940, de Gaulle qui depuis Londres appelle les Frenchies à la résistance contre l'occupant german. Total *szacunek* Charles (« chatsounèk » = respect, dans mon slavon) ! Et l'appel de Bordeaux, tu connais ? Quoi ! Tu sais pas tes dates d'histoire ? *Google*, au secours ! Le 4 février 2010, lors du premier colloque Cyc'lab, le maire de Bordeaux, Alain soi-même, lance « solennellement » le susdit appel de Bordeaux, une déclaration truffée de sentiments vertueux en faveur du bicycle. Juppé et de Gaulle, même aura ? *Googolienne*, quasi. Surtout quand un autre Cyc'lab se profile à l'horizon bordelais. Je sais toujours pas qui était le destinataire de cet historique appel de Bordeaux voté en 2010 puis réduit en poussière d'étoiles. Les dieux du CO<sub>2</sub> ? Les fabricants de cycles ? Les déjà convaincus colloquants ?

Petit résumé à ma façon. Nous appelons (kidonk ?) à la généralisation des choix et des engagements en faveur de bicyclette. Ouais ! Nous appelons (rappelle-moi qui) à une refonte du code de la route, ringard à mort car pensé pour les gros puants pollueurs. D'accord, mais comme z'ont point lu l'appel, les législateurs... Faciliter l'usage du vélo, sécuriser les pédaleurs. Intégration systématique du bicycle dans la voirie. Choisir la bicyclette pour ses déplacements urbains et interurbains, vive la santé et le « plaisir de ville ». Sans transition, seuil d'alerte de pollution aux particules fines dépassé pour la énième fois à Bordeaux.

Dans la même veine du doux, à Paris viennent de se tenir les premières rencontres nationales du vélo (quelle pompe dans l'intitulé, hein ?), organisées par le ministère des transports. On y papote dans le but d'accoucher de propositions pour un futur plan vélo, la petite reine se révélant, selon les médias déchaînés, valeur montante et patati, anticrise et patata, zéro-polluante, vive la menthe et le lilas. Tous les grands penseurs s'y mettent, le feu de paille est allumé. Bilan (plus dégonflé, tu meurs) : y'aura des garages à vélos et on pourra parfois tourner à droite au feu rouge. Tremblez citoyens, la vélorution est en marche !

D'un côté les annonces mielleuses, de l'autre la réalité fielleuse du quotidien. J'illustre. Il était une fois une petite commune de la banlieue de Bordeaux, distinguée dans le passé pour ses aménagements cyclables audacieux. Régulièrement, forts de leur délicate impunité, les encaissés se garent pile-poil devant leur but. Ils escaladent même les grosses bordures pour stationner tranquillo sur la superbe piste cyclable à deux voies ou sur les trottoirs. Quand l'un commence, les autres suivent, le blaireau beauvien bâfrant volontiers du mouton de Panurge. Ils savent tous que la police souffre de problèmes ophtalmo intermittents, épargnant ainsi les plus dangereux, sans aider les plus faibles. Ordonques, au conseil municipal, des élus courageux évoquent ces occupations illicites du territoire, ces infractions tapageuses. Suggestion de la Mairie : dans un premier temps, il faut faire de la prévention, de l'éducatif. Coite j'en reste ! J'ai dû rater un nouveau décret du code de la route. Le nom de la commune exemplaire commence par aïe et finit comme hi-han...

Mais foin des médiocres, continuons le combat ! Tous les moyens sont bons pour séduire les médias et les faire seriner un par un tous les atouts du déplacement pédalé. À Bordeaux on innove en associant vélo et concept design. Le vélo municipal dessiné par Philippe Starck nous arrive en primeur aux rencontres Cyc'lab 2012. Le monde entier va braquer ses caméras, pour déguster avec nous ce cru bordelais exceptionnel du bicycle. Serait-il sans selle (les créatifs sont parfois rêveurs), le vélo de Starck va peut-être relancer un nouvel appel de Bordeaux, un appel... d'air pour enfin donner le LA de la résistance des doux contre les durs, fussent-ils à particules... ignobles.

■ MaRiE SzToR

[marysia.sztor@laposte.net](mailto:marysia.sztor@laposte.net)

(Toute reproduction, même partielle, interdite sur la toile. Hors la toile, contacter l'auteur, *por favor*)

## MOTS CROISÉS Grille n° 44 par Anne Dicky

### HORIZONTALEMENT

**I** — Lorsque tout est fini... **II** — Choisira. — Florentin. **III** — ... et que tous recommencent. **IV** — On s'en pousse, les chevilles enflées. — Mouise dans la mouise. **V** — Allonge. — Romains. **VI** — Elle est phonétiquement au courant. — Âge. **VII** — Tranche de lard. — Possessif. — Siège de maquereaux. **VIII** — Fait voir loin. — Procès d'outre-Manche. **IX** — Bonne défense. **X** — Drôle d'ïule. — Abréviation papale. — Dans les pattes. **XI** — Recyclât. **XII** — Flattée par ses juges.

### VERTICALEMENT

**1** — Avec eux, ça filtre, mais ça passe. **2** — Ça sent déjà le pétrole. — Juron. **3** — Vieille monnaie. — Bientôt le bout du tunnel ? **4** — Donneur d'ordre. — Trop de bravitude. **5** — Portugaise. — Romains. **6** — Prénom hongrois. — Physicien croate. **7** — Emportée. — Dans les nuages d'Alain Souchon. **8** — Adverbe. — Joyeux, par exemple. — Connu. **9** — Fils de l'uniformité. — Annate bouleversée. **10** — Si elle en avait deux de plus, serait-ce un omnibus?

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										
XI										
XII										

### Solution du n° 43

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I	P	A	P	A	N	D	R	E	O	U
II	A	P	I	C	U	L	T	E	U	R
III	T	R	A	C	E				I	O
IV	R	E	F	E	R	E	N	D	U	M
V	I	S		L		P	I		N	A
VI	M	G		E	T	I	E		R	N
VII	C	U	V	R	E		R	E	A	C
VIII	N	E	A	E	L	N		S	P	I
IX	I	R		R	E	I	T	E	R	E
X	A	R	M	A	G	E	D	D	O	N
XI	L	E	V	I	A	T	H	A	N	S

# Sommaire du n° 112

1	Éditorial
2,3	Rendez-vous. Actualité
4,5,6	C'est passé
7,8	Aménagements
9,10	Communes
10	Courrier
11	Roue libre. Mots croisés

**Le numéro 112 a été tiré à 750 exemplaires  
(+ 700 diffusés par mail).**

ISSN : 1954 - 9032

## Étiquettes, mode d'emploi

Si votre adresse est incorrecte, changée ou en passe de l'être, merci de nous le faire savoir... Vous ne voudriez pas que votre gentil facteur se déplace pour rien!

**Expéditeur : Association Vélo-Cité**  
**16 rue Ausone 33000 BORDEAUX**  
**05 56 81 63 89**

ÉTIQUETTE

## Prenons notre sort en mains, il suffit d'un téléphone ou d'un mail

*Un trou dans la chaussée, une piste envahie par un arbuste, un feu pour cyclistes qui ne fonctionne pas, des débris de verre : les circonscriptions de voirie ont disparu, et il faut désormais contacter la Direction territoriale de la CUB concernée. Voici les numéros et les adresses mail (à utiliser de préférence) de ces DT.*

*Soyez très précis (nom de la rue, numéro de la maison la plus proche, repère particulier à proximité). Soyez courtois : la personne à laquelle vous vous adressez n'est pas responsable du problème ; et quand il est résolu, n'oubliez pas de dire merci. Si vous utilisez le mail, pensez à mettre Vélo-Cité en copie (bordeaux@fubicy.org), ça ne peut pas faire de mal.*

### État des chaussées et pistes

DT Ouest (Mérignac, Le Bouscat, Bruges, Eysines, Blanquefort, Parem-puyre, St-Médard, St-Aubin) : Immeuble Andromède, 6 allées des Comètes, 33185 Le Haillan

**05 35 31 97 07** / directeur M. Royer (proyer@cu-bordeaux.fr)

DT Sud (Talence, Pessac, Bègles, Gradignan, Villenave d'Ornon) : 15 avenue Léonard de Vinci, 33600 Pessac

**05 35 31 96 80** / directeur M. Doerfler (jldoerfler@cu-bordeaux.fr)

DT Bordeaux : Tour 2000, étages 8 et 9, Quartier Meriadeck, 33000 Bordeaux

**05 56 99 98 52** / directeur M. Durquety (fdurquety@cu-bordeaux.fr)

DT Rive droite : Lormont Parc Actif, rue Louis Beydts, 33310 Lormont

**05 40 54 43 28** / directeur M. Darmusey (gdarmusey@cu-bordeaux.fr)

### Et ce qui va avec (boutons-poussoirs et boucles de détection) :

**0800 32 05 33** (appel gratuit depuis un fixe)

### Propreté des pistes et bandes

Bordeaux : **0800 39 33 33** (appel gratuit)  
Ailleurs : **la mairie**

## À vos plumes et claviers

Vélo-Cité se réjouit par avance de recevoir vos remarques, vos idées, vos protestations sous forme d'un petit mot, d'une lettre ou mieux encore, d'un article.

L'idéal serait de nous adresser votre texte sans aucune mise en page en utilisant l'une des deux voies suivantes :

- par courrier à l'adresse de Vélo-Cité ;
- par courrier électronique à **bordeaux@fubicy.org**

## Êtes-vous à jour de votre cotisation ?

**Vélo-Cité Bordeaux**  
16 rue Ausone • 33000 Bordeaux

### Cotisation annuelle

Individuelle	12 €
Étudiants, chômeurs...	5 €
Famille, association	18 €

### Dons (déductibles à 66 % de vos impôts)

20 € 30 € 50 € Autre

### (Chèque à l'ordre de Association Vélo-Cité)

Nom  
Prénom  
Adresse électronique  
Adresse courrier

### Je souhaite recevoir le bulletin en version :

électronique (PDF)  papier

Êtes-vous déjà adhérent ?

Boîte à lettre accessible par nos facteurs ?

Si l'adhésion est familiale, combien de cyclistes regroupe-t-elle ?

Facultatif  
Téléphones domicile  
travail  
portable

Quelques mots sur Vélo-Cité ?